



CTSD du 8 février – déclaration de la FNEC FP FO 95

Monsieur le directeur académique,

Ce Comité Technique de Carte scolaire se déroule alors qu'une mobilisation nationale intersyndical se développe :

- mobilisation pour l'**abandon du projet de loi sur le 1er cycle post bac et l'abandon du plan « étudiants » qui l'accompagne,**
- mobilisation pour le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- mobilisation pour exiger l'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.

FO a demandé au ministre de modifier son calendrier : la présentation d'un tel projet de réforme lors du Conseil des ministres du 14 février doit être différée : le ministre doit écouter les personnels. Les personnels ne peuvent être mis devant le fait accompli face à une réforme d'une telle ampleur.

Concernant les rythmes scolaires, nationalement comme dans notre département, les communes annoncent, une à une, qu'elles vont revenir à la semaine de 4 jours. C'est notre revendication, nous nous en réjouissons.

Pour FO, il est temps de tourner la page, de mettre fin à la désastreuse réforme Peillon qui a engendré des rythmes différents d'une commune à une autre, et qui a engendré une confusion totale entre le scolaire et le périscolaire, et de nombreuses tensions.

Il est temps de revenir à un rythme unique dans toutes les écoles de la République, et donc dans toutes les communes du département : 4 jours pour tous.

Car une fois la page de la réforme Peillon tournée, il sera temps de discuter des vrais problèmes de l'école, et en particulier de celui des postes et des moyens.

Concernant donc la carte scolaire, derrière l'annonce positive d'une dotation de 286 postes pour notre département, il y a la réalité. Quasiment la moitié de ces emplois sont absorbés par la commande des CP et CE1 « 100% réussite ». De plus, 90 postes de Plus de Maîtres Que de Classes disparaissent puisqu'ils deviennent au final des postes d'adjoints dans les écoles REP où ils interviennent actuellement. Concrètement, on observe nombre de situations où la mise en œuvre des CP et CE1 « 100% réussite » en éducation prioritaire va signifier l'augmentation des effectifs dans les autres classes et/ou la multiplication des doubles niveaux. **Cette mesure empêche donc une amélioration générale dans les écoles du département : à titre d'exemple, ce sont 57 écoles actuellement en attente d'une ouverture de classe éventuelle en juin...**

Avec 84 ouvertures de classes prévues pour 42 fermetures annoncées, pour presque 1200 élèves supplémentaires à la rentrée, la baisse des effectifs dans toutes les classes va rester encore très éloignée des réalités des écoles.

Or les conditions de travail des enseignants, d'accueil des élèves se sont fortement dégradées : pénurie d'ATSEM dans les écoles maternelles, de plus en plus d'écoles et de classes dans des situations impossibles d'inclusion d'élèves, des effectifs surchargés dans toutes les classes hors CP à 12, particulièrement en maternelle...

Le commandement gouvernementale «100% réussite» se précise comme une mesure contre le statut des enseignants. En effet, dans beaucoup de cas, il va s'agir de co-intervention souvent subie, où la liberté pédagogique sera fragilisée... D'ailleurs, beaucoup de collègues affectés dans des écoles REP sans locaux disponibles pour les CP à 12, n'acceptent pas cette co-intervention envisagée. Ils n'acceptent pas non plus de voir les effectifs surchargés dans les autres classes, toujours avec l'absence de locaux disponibles. **A Argenteuil, c'est une des raisons de la grève et de la mobilisation qui ont eu lieu le 6 février.**

Concernant la direction d'école, la coupe est pleine ! La multiplication des tâches, cumulée avec la suppression des contrats aidés est devenue insupportable aux collègues directeurs.

Face à la disparition des aides administratives en contrats aidés, nous vous demandons, Monsieur le directeur académique, de maintenir les décharges existantes supplémentaires pour les écoles de plus de 20 classes. La marche vers la dégradation généralisée doit cesser.